



LE DIRECTEUR GENERAL

Monsieur Patrick DEHAUMONT
Directeur général de l'alimentation,
251, rue de Vaugirard
75732 PARIS CEDEX 15

Maisons-Alfort, le 10 JUIL. 2012

Objet : projet d'arrêté relatif à l'interdiction d'utilisation et de mise sur le marché pour utilisation sur le territoire national des semences de crucifères oléagineuses traitées avec des produits phytopharmaceutiques contenant la substance active thiaméthoxam

Vous m'interrogez sur le projet d'arrêté mentionné en objet.

Ce projet d'arrêté n'appelle pas de commentaire de la part de l'Agence.



Marc MORTUREUX